

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

RIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.  
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX  
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINES, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 24  
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 19 JUIN 1886

### LE GOUVERNEMENT

Devant la Commission du Sénat

C'est quelque chose de bien singulier que l'interrogatoire des ministres devant la commission du Sénat. On demande, par exemple, à M. de Freycinet, à M. Demôle, si la présence des princes sur le sol de la France est un grand danger. — « Non, répondent en chœur le garde des sceaux et le président du conseil, il n'y a pas de danger, il y a seulement des menaces de danger. »

L'interrogatoire continue : « Vous vous promettez évidemment de grands résultats de la mesure que vous allez prendre. Ainsi, par exemple, vous comptez bien que l'expulsion des princes mettra fin à la propagande qui s'exerce en leur faveur. — Mais, pas le moins du monde, répond M. de Freycinet, nous n'avons pas la prétention de croire que la propagande s'arrêtera, par le fait seul de l'expulsion. »

« Fort bien, reprennent les sénateurs qui cherchent à s'enfermer. L'expulsion n'empêchera rien ou peu de choses. Il semble, dès lors, qu'il y ait peu d'inconvénients à la repousser. Cependant, êtes-vous sûrs que si le Sénat repoussait la loi votée par la Chambre il n'y aurait pas danger pour la sécurité publique ? — Il n'y aurait aucun danger, répond M. de Freycinet, au point de vue matériel ; mais au point de vue moral, étant donné l'audace des prétendants, le rejet de la loi augmenterait assurément le trouble des esprits. »

La nouvelle loi militaire  
Ainsi, aucun danger matériel attaché au rejet de la loi d'expulsion. Il en découlait tout au plus, au dire de M. de Freycinet, un danger moral. Encore faut-il noter que sur une autre interpellation ainsi conçue : « La mesure proposée intéresse-t-elle vraiment la sécurité du Gouvernement établi ? M. de Freycinet a répondu nettement et fermement : « Non ! »

Le Sénat, en tout cas, est fixé, et s'il veut bien se donner la peine de rapprocher les unes des autres les réponses étonnantes faites par les ministres aux membres de la commission, il y découvrira :

1° Que la mesure d'exception qu'on lui demande de voter n'a pas de raison d'être puisque la présence des princes ne constitue pas un danger, mais seulement une menace de danger ;

2° Que les ministres n'attendent du reste de cette mesure aucun résultat sérieux, puisqu'ils sont convaincus d'avance que l'expulsion n'arrêtera pas la propagande qui s'exerce en faveur des princes ;

3° Enfin que le Sénat aurait bien tort de se préoccuper des conséquences que pourrait avoir, au point de vue de la sécurité publique, le rejet de la loi d'expulsion. Les ministres, en effet, ont encore déclaré que le rejet de la loi ne présenterait aucun danger au point de vue matériel. Tout au plus admettent-ils, en jouant sur les mots, un danger moral résultant du trouble que le rejet de la loi causerait dans les esprits. Le Sénat est donc bien et dûment averti par les réponses mêmes des ministres :

1° Que la loi sur l'expulsion n'est ni nécessaire, ni urgente ;

2° Que la loi sur l'expulsion ne serait d'ailleurs d'aucune utilité ni efficace ;

3° Enfin, que le Sénat est maître de la rejeter sans aucun inconvénient pour la tranquillité publique.

Les sénateurs peuvent donc repousser la loi en toute sécurité de conscience. Nous leur faisons l'honneur de croire, en effet, qu'ils ne prennent pas au sérieux ce que les ministres ont pu dire, en outre, de l'existence d'un gouvernement rival de la République, gouvernement dont M. le comte de Paris serait le chef. Quand on interroge, en effet, les ministres pour connaître en détail l'organisation de ce gouvernement, ils se bornent à répondre par l'organe de M. Sarrien :

Le Sénat se montrera plus exigeant que M. Sarrien en matière de preuves, il se refusera à voter une loi de proscription uniquement motivée par des polémiques de journaux. Il ne laissera pas porter une pareille atteinte aux lois qui garantissent dans notre pays la sécurité de tous les citoyens, sans en excepter ceux qui sont nés princes.

### NOUVELLES DU JOUR

L'Épuration (7)

Paris, 18 juin. — Les trois groupes de gauche de la Chambre ont décidé que leurs présidents respectifs se rendraient la semaine prochaine auprès du président du conseil pour lui demander l'épuration à bref délai, dans toutes les administrations, des fonctionnaires suspects de froquer pour le gouvernement de la R. F.

Le prince Victor  
Paris, 18 juin. — M. le baron de Septenville, ancien député, président du comité impérialiste de l'Appel au Peuple de la Somme, a mis hier sous les yeux du prince Victor, une adresse, portant 1,200 signatures d'électeurs de son département, et signifiant de leur dévouement inaltérable à la dynastie des Napoléons, et protestant contre la loi d'expulsion.

Paris, 18 juin. — L'état du prince Victor est très satisfaisant.

Les droits sur les céréales

Paris, 18 juin. — M. le Président de la République a reçu ce matin la délégation ouvrière du comité de protestation de Marseille contre le droit sur les céréales. Elle lui a été présentée par MM. Clovis Hugues, Paul Rey, et autres. La délégation a exposé de nouveau devant M. le Président de la République, comme à M. Lockroy, les raisons qui font redouter au commerce de Marseille le vote de nouvelles surtaxes.

L'occupation des Nouvelles-Hébrides

Londres, 18 juin. — M. Brice annonce à la Chambre des communes, que M. de Freycinet a déclaré aujourd'hui à lord Lyons qu'il s'engageait au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour faire enlever le drapeau français s'il est exact qu'il ait été hissé aux Nouvelles-Hébrides.

La nouvelle loi militaire  
Paris, 18 juin. — Demain aura lieu un duel au pistolet entre M. Mermoz républicain de l'Époque et M. de la Broycère, rédacteur du Cri du Peuple ; trois balles seront échangées.

Un duel au pistolet

Paris, 18 juin. — Demain aura lieu un duel au pistolet entre M. Mermoz républicain de l'Époque et M. de la Broycère, rédacteur du Cri du Peuple ; trois balles seront échangées.

### UNE ENTREVUE

AVEC

### LE PRINCE NAPOLEON

Le Figaro, qui reçoit depuis un certain temps d'intéressantes communications des amis du prince Napoléon, publie aujourd'hui une curieuse correspondance envoyée à la Possession, de Milan. Cette correspondance a été remise au journal parisien à l'heure même où elle paraissait dans le journal italien. L'auteur y constate que les Italiens doivent garder une grande reconnaissance au prince Napoléon qui a tant contribué à pousser l'Empereur dans une politique si favorable à la formation du royaume d'Italie. Il donne de longs détails sur une entrevue qu'il vint avoir avec le prince Napoléon, et sur la séparation d'avec son fils aîné, le prince Napoléon s'est exprimé ainsi :

« Le prince Napoléon parla longuement et librement sur ce sujet. On voyait qu'il donnait cours aux sentiments qui le remplissaient tout entier. »

« Il y a des choses qu'on ne peut pas empêcher, dit-il. Ce sont les mauvais avis et des conseillers plus mauvais encore qui ont perdu Victor. A la mort du Prince Impérial, j'étais devenu le chef de sa famille, mais je me suis abstenu de faire acte de prétendant. A cette époque, comme maintenant, j'étais bien convaincu que, étant donné la situation actuelle, le seul gouvernement possible en France, c'est la République. Certainement, j'aurais pu me proclamer empereur in partibus ; j'aurais pu mettre sur ma tête une couronne de carton et désigner le comte de Chambard du suffrage universel. Je ne l'ai pas fait parce que, dois-je le dire, moi-même je n'y croyais pas. »

« Le principe d'hérédité est bien et utile en Italie, en Belgique, dans tous les pays où il est une institution solide, qui contribue à la prospérité et à la sécurité de l'Etat. Mais il en est tout autrement en France ; le principe d'hérédité y est la source perpétuelle des révoltes. Intéressé sur sa séparation d'avec son fils aîné, le prince Napoléon s'est exprimé ainsi : « Vous ne pouvez constater, monsieur l'archevêque, que de semblables réunions tombent expressément sous le coup de la disposition de l'article 4 de la loi du 18 germinal an X, qui interdit toute assemblée délibérative ecclésiastique sans l'autorisation préalable du gouvernement. »

« Je ne puis donc que persister à cet égard dans les observations que je vous ai faites et vous répéter que, s'il était passé outre, ce serait sous votre responsabilité. »

« Les républicains connaissent votre programme et votre attitude. Ils ne vous croient pas et ils persistent à ne le considérer que comme un moyen détourné pour revenir à l'Empire. »

« Je le sais... Mais comment ! Je n'ai ni comités, ni fond secrets, et je ne conspire pas ; je me présenterai devant le suffrage universel tel que je suis, et ils auraient peur de moi ? Ce n'est pas flatteur pour eux. Ils ressemblent à celui qui refuserait de recourir aux tribunaux contre un adversaire, de crainte de perdre son procès. »

« C'est assez sur un sujet si douloureux, il le prend ! Il l'entrouvre, il le soulève, il l'ôte ! — C'est à dire, le Prince, se levant dans un de ces accès de colère qui sont traditionnels chez les Bonapartes. »

« Puis il reprit avec un ton plus calme : — En dehors du désir de se rendre indépendant, il y eut encore d'autres motifs qui l'entraînèrent dans la mauvaise voie... »

« La question religieuse ? — La question religieuse ! Mais Victor est moins croyant que moi ! s'écria le Prince. Non, ce sont d'autres raisons... Il n'y a pas eu seulement des amis mais aussi peut-être une amie... »

« Mais, après avoir fait un pas à droite, il se vit obligé de faire un autre à gauche, et il se vit toujours balotté entre les différents partis. Ce sera ainsi la condamnation de ce régime faible, incohérent qui s'appelle la République parlementaire actuelle, et qui la conduira à sa perte. Tout alors peut arriver. Quant à moi — et c'est là la conclusion des paroles du prince Napoléon — je ne changerai point. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en vais en citoyen pour rentrer plus tard en Empereur. » Je n'en ferai rien ; ce n'est pas parce que je suis la victime d'un acte inique que je pourrais changer mes convictions. Lorsque les Girondins ont été envoyés à l'échafaud, ils ne criaient pas : A bas la République ! Ils criaient : A bas les Jacobins ! Je ne suis pas condamné à mort — cela devient peut-être — mais en quittant la France, je saluerai la République, et je souhaiterai qu'un pouvoir fort, le rendant possible, donne la paix et la prospérité à mon pays. »

« Quelques uns de nos amis politiques sont venus m'engager à faire ce qu'ils appellent un autre acte, à déclarer, par exemple, que « je n'en